



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>102174</b>	<b>De M. Bruno Le Maire ( Les Républicains - Eure )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Transports, mer et pêche		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Transports
<b>Rubrique &gt;</b> transports ferroviaires	<b>Tête d'analyse &gt;</b> transport de voyageurs	<b>Analyse &gt;</b> ligne Paris-Granville. dysfonctionnements.
Question publiée au JO le : <b>24/01/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Bruno Le Maire attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la situation difficile que vivent les usagers de la ligne SNCF Paris-Granville. 2016 vient de s'achever en emportant avec elle un triste bilan : près de 2 200 retards pour un retard cumulé de 517 heures et 34 minutes et 407 trains annulés sur cette ligne ferroviaire. La vie quotidienne des usagers en est impactée de façon considérable : ce sont des milliers de vies personnelles et professionnelles qui se trouvent être mises en difficulté. Plus largement, c'est tout un bassin de vie qui souffre avec des territoires privés de l'espoir d'un développement économique ou touristique. Aussi, à l'aube de 2017, il lui demande quelles mesures entend-il prendre pour enrayer cette douloureuse réalité et offrir aux usagers, et à tout un territoire, une ligne ferroviaire efficace.